

La fin de Clément XI et le commencement du pontificat d'Innocent XIII [fin]

Autor(en): **Michaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **5 (1897)**

Heft 18

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-403381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA FIN DE CLÉMENT XI

ET

LE COMMENCEMENT DU PONTIFICAT D'INNOCENT XIII.

(Du 1^{er} janvier au 10 juin 1721.)

(Documents diplomatiques inédits.)

(Suite et fin. ¹)

III. — Au Conclave.

La charge de maréchal du Conclave a été confiée au prince Chigi, et celle de gouverneur à monsignore Rospoli. — Les cardinaux sont entrés au Conclave le dernier jour de mars, au matin. Le cardinal de Rohan arriva sur le soir à Rome, en parfaite santé. Il a trois conclavistes: l'abbé de Ravanne, l'abbé Vivant et un secrétaire italien. Chacun fait tel ou tel pape selon ses inclinations; c'est une sorte de pari. D'après le sieur de la Chausse, le bruit s'est répandu que Clément XI a laissé 200,000 écus, et que les cardinaux chefs d'ordre et le cardinal neveu les ont fait porter au château.

— *L'évêque de Sisteron au duc de Cambrai.* Rome, 1^{er} avril. « Si le Conclave continue à être aussi vif qu'il l'a été aujourd'hui, sûrement il donnera bien de l'exercice ²). »

— *Le cardinal Otthobon à l'archevêque de Cambrai.* Rome, 2 avril. Il a ouvert son cœur au cardinal de Rohan et il sera entièrement d'accord avec lui.

¹) Voir la livraison précédente, p. 42-61.

²) L'évêque de Sisteron n'habitait pas dans le Conclave; il travaillait au dehors avec les ministres des princes.

— *Le cardinal de Rohan au roi.* Le 4 avril 1721. Le cardinal Albani a fait une tentative trop précipitée en faveur de Paolucci, qui est ami d'Imperiali et de Fabroni. Le cardinal de Rohan lui en a exprimé son regret, et l'a prié de cesser toute démarche jusqu'à ce qu'on se soit entendu; il l'a certifié qu'il était porteur des marques de la bienveillance du roi à son égard. Jusqu'à présent, Albani est conduit par les zelanti, auxquels Rohan veut opposer l'union des couronnes. « M. le cardinal Otthobon et M. le cardinal Albani sont entrés au Conclave fort disposés pour le cardinal Corsini... Le pape, ayant laissé en mourant 700,000 écus, les cardinaux chefs d'ordre et le cardinal neveu Camerlingue en ont fait porter 500,000 au château pour remplacer ceux qui en avaient été ôtés dans la conjoncture de la dernière guerre, et ils en ont laissé 200,000 pour fournir aux premières dépenses que le pape futur sera obligé de faire... J'apprends que les trois cardinaux qui ont manqué à M. le cardinal Paolucci sont Conti, Corsini et Paracciani, et que Acquaviva était pour lui. Ce dernier devait être dataire. Il y a eu de grands différends entre M. le cardinal Albani, d'un côté, et Pamphile et Barberin, de l'autre; outre les invectives et les menaces, on assure que Pamphile ayant été traité de fou par M. le cardinal Albani, lui jeta son écritoire à la tête... On doute que les cardinaux Pignatelli et Caraccioli de Capoue viennent: le premier est couvert d'une espèce de lèpre, et l'autre a la pierre. »

— *Dubois à l'évêque de Sisteron.* 6 avril 1721. Il lui recommande de bien s'entendre avec Gualterio et de mettre le cardinal de Rohan au courant de la situation dès le commencement, et de tenir le maréchal de Tallard au courant de ce qui se passera. L'évêque devra faire sa cour à l'abbé de Rohan: « C'est un jeune seigneur plein de mérite. » Dubois lui recommande aussi l'abbé de Ravannes comme son ami particulier. Le cardinal de Bissy a pour compagnons l'abbé de Vauréol et l'abbé de Tencin; « il est le meilleur cœur et le plus vrai qu'il puisse y avoir ».

— *Lettre particulière du même au même.* (Même date.) Il lui expose les raisons de le faire cardinal le plus tôt possible, et cela dans l'intérêt même de Rome, surtout au prochain

Congrès, où il défendra les intérêts de Rome avec plus d'influence s'il y va comme cardinal.

— *Lettre particulière du même au cardinal de Rohan.* 9 avril 1721. Il désire que le cardinal obtienne du nouveau pape, au Conclave, avant l'élection, que la première nomination soit la sienne, à cause de la prochaine ouverture du Congrès. « Je ferai courageusement tous les sacrifices qu'il faudra faire, sans murmurer. »

— *L'évêque de Sisteron à Dubois.* Le 7 avril. Le cardinal de Rohan montre « un vrai génie » ; il est au mieux avec Gualterio ; il a battu froid à Acquaviva de s'être porté tout d'abord pour Paolucci, et il l'a ramené ensuite par ses « manières engageantes ». — Il ajoute qu'il a vu Albani, qui lui a promis de la part de Paolucci, si celui-ci était pape : 1° que le cardinal Alamanni serait « relégué dans les cantons suisses catholiques en qualité de nonce » ; 2° que le cardinal Fabroni n'aurait aucune charge au palais ; 3° que l'accommodement entre les évêques serait mis sans délai dans sa dernière perfection. L'évêque répond qu'il devait en parler avec le cardinal de Rohan ; que cette pratique était trop précipitée et que le cardinal d'Althan pourrait bien donner une exclusion à Paolucci ; qu'il fallait donc surseoir. — Paolucci a eu 10 voix au premier scrutin, 17 au second. Le cardinal d'Althan alla aussitôt informer chaque cardinal que, si Paolucci était élu, « l'empereur ne le reconnaîtrait jamais ». Les zélés et Albani furent consternés. Donc Albani s'est perdu aux yeux des impériaux ; dans cette circonstance, il devra être empressé de s'appuyer sur la France, s'il comprend ses intérêts. — Après l'exclusion de Paolucci par d'Althan, le cardinal Corsini eut 4 voix. L'évêque de Sisteron loue le cardinal Cornaro comme l'un des meilleurs. Il dit que Corsini serait désastreux ; qu'il ruinerait l'accommodement projeté ; qu'il ne donnerait jamais le chapeau à l'archevêque de Cambrai. — Le cardinal Alberoni est arrivé à Rome le 7 avril ; il a la curiosité du peuple.

— *Le même au même.* 8 avril. Les différends entre les cardinaux Pamphile et Albani augmentent ; celui-là veut qu'on force celui-ci à rendre compte de l'emploi des deniers qui n'ont pas été mis dans les coffres de la Chambre.

— *Le cardinal de Rohan à Dubois.* 8 avril. L'évêque de Sisteron fait merveille. Le cardinal Gualterio lui est très uni. Il peut compter sur Acquaviva. Donc, tout est en bonne voie. Il n'y a jusqu'ici au Conclave que des tracasseries.

— *M. de la Chausse à Dubois.* 15 avril. « Il court un bruit que le cardinal Tolomei a pour conclaviste un jésuite en habit séculier, et que celui-ci, curieux d'écouter à la porte des cellules des autres cardinaux, a été maltraité par ceux qui l'ont trouvé dans cette dangereuse occupation. Je ne garantis pas la vérité de ce fait, quoiqu'il soit public. » — Les zélants sont au nombre de vingt-neuf; ils n'ont pas encore renoncé à Paolucci.

— *Le cardinal de Rohan au roi.* 15 avril. Le parti de Paolucci est actuellement ruiné, parce que ce parti a voulu nommer le pape sans les couronnes. « M. le cardinal Alberoni est entré au Conclave sans que personne lui ait parlé; personne ne lui parle encore aujourd'hui, et je ne connais pas de situation plus humiliante que la sienne. » Si nous pouvions lui offrir autre chose que des offices, nous pourrions compter sur lui. — Le cardinal de Rohan voit beaucoup d'Italiens très animés contre le cardinal Otthoboni. Il croit tenir maintenant le cardinal Albani, mais il doute de la fidélité de sa faction à le suivre. — Le cardinal del Giudice lui a parlé en faveur du cardinal Pico de la Mirandole, bien que celui-ci ait été privé de ses biens par l'empereur; Rohan croit que l'empereur lui rendrait ses biens et le dominerait s'il était pape.

— *L'évêque de Sisteron à Dubois.* 16 avril 1721. Il pense que la maison Albani est maintenant attachée à la France. Le cardinal de Rohan est content d'Otthoboni, mais lui, évêque de Sisteron, n'en est pas content, car Otthoboni lui a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi le cardinal de Rohan repoussait Cornaro et Corsini, et Otthoboni dit sans doute cela à tout le monde pour brouiller ces deux cardinaux avec la France. Otthoboni sert donc au fond les impériaux. L'évêque de Sisteron assure qu'Otthoboni « a reçu dans le Conclave, en deux différentes bourses et en espèces d'or, environ 3500 écus romains ». Aussi le cardinal de Rohan ne lui servira-t-il sa pension que

peu à peu. — Le comte Kinski est envoyé à Rome par l'empereur pour agir en dehors du Conclave. — Voici une ruse du cardinal Otthoboni. Pour brouiller l'ambassadeur de Venise, M. Cornaro, avec l'évêque de Sisteron, Otthoboni dit à Cornaro qu'il a chargé l'évêque de lui communiquer des détails très importants sur le Conclave; or c'est faux; et comme l'évêque ne communique rien à Cornaro, Cornaro lui bat froid et ne s'ouvre plus à lui. « Votre Excellence conviendra qu'on est bien à plaindre d'être si mal servi de ceux que le roi comble de grâces. » Il faut toutefois dissimuler.

— *L'évêque de Sisteron au roi.* 16 avril. Les cardinaux de Rohan et Gualterio comptent entièrement sur Albani, bien que les impériaux fassent des démarches pour le gagner et qu'il soit naturellement changeant. — Il s'efforcera d'enlever Alberoni aux impériaux, mais il n'ose y compter. — « M. le cardinal Acquaviva nous faussa sa parole dès le premier jour du Conclave », en votant pour Paolucci; le cardinal de Rohan l'a reconquis, mais l'évêque de Sisteron croit que depuis il a formé de nouvelles liaisons avec les zelanti; il fera tout de sa tête, on ne saurait compter sur lui. — Albani cherche à faire nommer un vieillard, pour que les couronnes puissent s'entendre dans le Conclave suivant. En conséquence, il s'est détourné de Conti, qui est vigoureux, et il s'est tourné vers Caraccioli, évêque d'Aversa. — L'évêque de Sisteron a pour ami le cardinal Pico, mais il pense qu'il ne faut pas se séparer du cardinal Albani, celui-ci travaillant pour la France; or, Albani n'acceptera jamais Pico; donc l'évêque de Sisteron se résigne.

— *Le cardinal de Rohan au roi.* 19 avril. Le cardinal Pico serait dangereux. Il faut, pour le moment, se tenir attaché à la faction d'Albani, qui est « notre principale force ». Or, Albani n'est pas pour Pico, mais pour Carracioli. Toutefois, celui-ci a peu de chances, et Albani reviendra sous peu à Conti. « Je le désire beaucoup. M. le cardinal Conti est d'une grande naissance. Il est homme de bien. Nous trouverions en lui la sagesse et la modération dont nous avons besoin, et Votre Majesté m'ordonne de concourir nommément à son exaltation. » Donc, Rohan s'en tient à Conti, et il ne songera

qu'ensuite à Cornaro et à Paracciani, ceux-ci offrant des difficultés particulières. Rohan est allé voir Conti et le complimenter; Gualterio et Albani pousseront les choses plus avant et prendront les assurances positives, s'il y a lieu. Un des conclavistes de Conti a dit hier à l'abbé Vivant — c'était évidemment une avance indirecte de Conti — : « qu'il n'avait point été appelé dans les affaires qui regardent l'Eglise de France; qu'il n'avait nulle liaison avec ces personnes outrées qui poussaient le pape à des extrémités, et qu'il était plus capable d'entendre raison qu'un autre ». L'abbé Vivant ayant demandé si M. le cardinal Conti avait assez de forces pour résister à la vivacité de quelque cardinal du Saint-Office, on lui répondit qu'il était capable de résister à tout le Saint-Office ensemble, dès qu'il serait convaincu que ce tribunal avait tort... Le conclaviste ajouta de lui-même que si M. le cardinal de Noailles avait été trop loin, il n'avait jamais eu l'intention de se séparer de l'Eglise romaine, et qu'il fallait finir toutes les affaires par les voies de douceur. » — Le cardinal Cienfuegos entrera demain au Conclave. « L'empereur impose infiniment ici par la crainte qu'il inspire. » Otthoboni appuie Corsini. Le cardinal de Rohan lui répond avec froideur pour lui faire comprendre le peu d'espérance qu'il a de réussir.

— *L'évêque de Sisteron au roi.* 22 avril. Le cardinal Alberoni lui a fait dire qu'il était tout disposé « à se jeter entre les bras de M. le cardinal de Rohan, à condition qu'il le garantirait contre les poursuites qu'on pourrait renouveler contre lui ». Alberoni voulait une réponse immédiate. L'évêque de Sisteron a des doutes sur sa sincérité, parce qu'il a appris qu'il a de « secrètes intelligences à la cour de Vienne », et que l'empereur lui est favorable. D'autre part, les factions d'Espagne et d'Albani sont opposées à Alberoni, et nous ne pouvons nous en détacher; d'où le cardinal de Rohan a conclu qu'il faut passer outre à ses avances. — Le cardinal Albani se tourne vers Conti et déclare qu'il n'ira à Caraccioli que pour se sauver d'une déroute, comme à un dépôt de peu de durée. — Il y a deux mois, le cardinal Conti a prié expressément l'évêque de Sisteron « de compter sur lui autant qu'il comptait sur nous, et surtout d'être bien persuadé qu'il n'avait rien tant à cœur que de voir finir les troubles de l'Eglise gal-

licane; je suis, en effet, convaincu qu'il les finirait incessamment». Il s'agit de gagner les impériaux à sa cause; si les Français faisaient des difficultés à son sujet, les impériaux se prononceraient sans doute en sa faveur; le cardinal de Rohan et le cardinal Gualterio suffiront à tout par leurs manières insinuanes; ces deux cardinaux sont « la fleur » du Conclave.

— *Le cardinal de Rohan à Dubois*. 22 avril. Albani s'occupe de sa promotion; le cardinal Conti l'a approuvé sur ce point. Rohan fait observer à Albani qu'il faut que cette promotion soit prochaine et que le pape donne sa promesse par écrit. Albani va travailler dans ce sens. Rohan cherche à gagner d'Althan qui, dans les conversations, est de son avis.

— *L'évêque de Sisteron à Son Excellence (Dubois)*. 22 avril. Le cardinal Acquaviva dit qu'il donnera l'exclusion à Conti. Le cardinal Sinfuegos a dit du cardinal Conti « qu'il l'avait connu à Lisbonne et qu'il y avait été témoin de sa mauvaise conduite; la maison Borromée s'élève encore contre lui, et le cardinal de ce nom s'est chargé de l'éloigner du souverain pontificat ». — Disputes et « grosses paroles » entre le cardinal Albane et le cardinal del Giudice. — Le comte Kinski, qui apportera demain les ordres de l'empereur, déterminera les impériaux. « L'empereur a donné un diamant à M. Dom Alexandre Albane, estimé cinq mille florins et lui a promis une pension. »

— *Le cardinal de Rohan au roi*. 23 avril 1721. Il a lu les lettres du roi devant une congrégation générale et elles ont été très applaudies. — On est actuellement quarante-six au Conclave; deux ou trois autres vont arriver prochainement. Cela va devenir sérieux.

— *Le cardinal de Rohan à Son Altesse Royale*. 23 avril. « J'ai eu une conversation ample avec le cardinal Otthoboni sur les affaires du Conclave; il ne pense plus à envoyer de courrier pour le cardinal Corsini... Il pense que le cardinal Cornaro est celui qui conviendrait le mieux, le cardinal Corsini en second lieu et le cardinal Paolucci en troisième; mais, ajouta-t-il, l'empereur ne voudra point du premier, la France craint le second,

le troisième est déjà exclu. Il faut donc, poursuivit-il, se rabattre sur le cardinal Conti d'abord, le cardinal Paracciani ensuite, et enfin Gozzadini.» — Les chances de Conti augmentent : Rohan reçoit « force mémoires contre lui ». On y dit, entre autres choses, qu'il est janséniste, « et l'on me prend par mon faible ; cependant je ne m'alarme point ; je suis persuadé qu'on ne verra jamais un pape janséniste. Au reste, monseigneur, je l'avouerai à Votre Altesse Royale, je crois que je deviens janséniste moi-même ; il ne se passe pas un jour que je ne profite de toutes les occasions qui se présente, et que je n'en cherche, pour faire tout ce qu'un agent de M. le cardinal de Noailles pourrait faire. Aujourd'hui encore, étant tête-à-tête avec le cardinal Fabroni, je lui en ai parlé avec éloge ; je lui ai raconté qu'il avait renvoyé de l'ordination six diacres qui avaient renouvelé leur appel. Le bonhomme écoutait avec plaisir. Il m'a dit ensuite : « Travaillons à avoir un bon pape, et vous aurez la gloire de finir les malheureuses affaires à la satisfaction de tout le monde. » Le cardinal de Rohan lui représenta alors que le cardinal de Noailles avait beaucoup de difficultés ; que le Saint-Siège devait l'aider à rétablir la paix ; « qu'après tout c'était un grand homme de bien ; que dans de telles circonstances, des peines et des scrupules devaient être tolérés... J'ai prié M. le cardinal de Noailles d'ordonner à M. Coüet de ne me laisser rien ignorer des choses que je puis faire valoir ici à son avantage ; Votre Altesse Royale n'aura-t-elle pas la bonté de l'en faire ressouvenir ? »

— *Le cardinal de Rohan.* 23 avril 1721. Il est entretenu deux fois par jour par l'évêque de Sisteron des affaires du Conclave. « Au moyen de deux de nos valets qui sont de garde tout le jour et une partie de la nuit sous nos fenêtres, d'un panier et d'un cordon, je reçois et j'envoie tout ce que je veux... M. de Sisteron a de l'esprit comme un ange, une volonté que rien n'égale, des forces qu'un pauvre goutteux ne peut comprendre. » Tous deux sont très unis.

— *Le cardinal de Rohan à Dubois.* 25 avril. Le cardinal Albani est « fixe et bien fixe », grâce à l'argent qu'on lui a donné. Il a promis que le futur pape s'engagerait par écrit à donner incessamment après son exaltation le chapeau à l'archevêque de Cambrai.

— Le cardinal de Bissy est arrivé à Rome le 27 avril; il aura trois conclavistes, dont l'abbé de Tansin (Tencin) et l'abbé de Vauréal. Le cardinal Cornaro est d'une grosseur extraordinaire; on le plaisante, en disant que son élection serait préjudiciable à la Chambre, parce qu'il faudrait refaire tous les meubles du palais destinés pour son service, et doubler le nombre de ses porteurs. — Le cardinal Alberoni se plaint de sa disgrâce auprès de la cour d'Espagne; il dit aux Français qu'il se jette entre leurs bras, mais qu'il faudrait qu'on l'assurât. Le cardinal de Rohan, pour ne pas s'en embarrasser, l'engage à se jeter dans les bras d'Albani; de la sorte, les Français gagneraient sa voix. Albani lui a promis de s'intéresser à son procès, qui a commencé à Rome.

— *Le cardinal de Rohan au roi.* 29 avril 1721. « Tous les ressorts sont mis en mouvement contre M. le cardinal Conti. Gens connus et inconnus m'ont envoyé des mémoires contre sa personne, ses parents, ses mœurs, sa doctrine, son caractère. Rien n'est épargné¹⁾... Le cardinal Albani est entièrement déterminé en sa faveur. Le cardinal d'Althan le favorisera. Nous le désirons, et le cardinal Acquaviva m'a déclaré nettement qu'il ne lui serait pas contraire. De cet exposé, il serait naturel de conclure que le cardinal Conti sera bientôt pape. Cependant cette conclusion est encore très peu sûre. » Il y a des cardinaux qui lui sont hostiles. Pour gagner les zélants à sa candidature, on leur a dit que le cardinal Imperiali serait ministre; mais Albani nous assure que non. — « Je suis déjà assuré, Sire, autant qu'on peut l'être, que M. le cardinal Conti ne prendra que des voies de douceur et de conciliation par rapport aux affaires de l'Eglise gallicane, et qu'il donnera au cardinal de Noailles un temps considérable pour adoucir les esprits et les ramener à l'obéissance légitime dont ils se sont écartés et dont ils s'écartent encore tous les jours, quelque condescendance qu'on ait pour eux. »

— *L'évêque de Sisteron au roi.* 29 avril 1721. Il tient ferme pour Conti. « Quoique Conti n'ait pas cette étendue et cette supériorité de lumières qui conviendraient à la préémi-

¹⁾ Malheureusement je n'ai pas trouvé ces mémoires.

nence de la place où il aspire, il est néanmoins doué d'un très bon sens, et je le crois également éloigné de donner dans l'un de ces deux excès, ou de mollir ou de se raidir.» Cependant sa situation est toujours critique; car si les puissances lui sont favorables, d'autre part «des corps entiers de religieux qui ne manquent pas de crédit, remuent par-dessous main pour l'éloigner de la tiare et ont trouvé le secret de mettre dans leurs intérêts presque tous les cardinaux qui ne sont pas créatures du feu pape». Cependant il se soutient. — Le duc de Parme se retourne en faveur de Gozzadini, bien que celui-ci ait très peu de droiture et qu'il soit capable de fausser même sa parole écrite.

— *Autre dépêche.* «Les affaires du cardinal Conti s'avancent.» — «Le duc de Parme mande au cardinal Acquaviva, par un exprès, au nom du roi d'Espagne, de donner toute préférence au cardinal Gozzadini sur le cardinal Conti.»

— *Le cardinal de Rohan au roi.* 3 mai. «Il semble qu'on parle moins du cardinal Conty; cependant sa situation paraît bonne. Les libelles qu'on répand contre lui et qu'on a fait passer dans le Conclave, n'ont pas fait jusqu'à présent une grande impression... Le cardinal Otthoboni n'abandonne point le cardinal Corsini, et je crois qu'il a espérance d'engager Sa Majesté à me donner des ordres pour favoriser ce cardinal.» Le cardinal de Rohan pense avec le cardinal Gualterio et M. de Sisteron que ce changement serait dangereux.

— *Le même à Mgr (Dubois).* Même date. «M. le cardinal Otthoboni me fit hier une proposition singulière: Faisons, me dit-il, le cardinal Imperiale pape et que je sois son premier ministre; par là, l'empereur aura satisfaction et la France l'aura aussi. Je lui répondis qu'il fallait tourner la médaille, qu'il fût pape et qu'à ce prix nous consentirions d'avoir le cardinal Imperiale ministre. Cette réponse ne fut suivie d'aucune réplique. — Je me suis servi d'un moyen assez simple pour découvrir le sentiment de plusieurs cardinaux sur le cardinal Conti. Je me suis adressé au cardinal Corradini, homme de bien et zélé. Je lui ai confié sous le dernier secret que l'on m'avait envoyé des mémoires contre le cardinal Conti, dans lesquels on l'accusait de favoriser le jansénisme; qu'il m'était

important de savoir si cette accusation était fondée, parce qu'il serait aussi ridicule devant le monde que criminel devant Dieu que je concourusse à l'exaltation d'un pape janséniste, et que, connaissant son mérite et sa droiture et sa piété, je ne pouvais mieux m'adresser qu'à lui pour démêler une vérité qu'il m'était important de connaître, en cas qu'il fût question comme on le disait du cardinal Conti. Le cardinal Corradini me répondit d'abord que c'était une pure calomnie et qu'il croyait être sûr du contraire, mais que cependant la matière était trop grave pour ne la pas approfondir. Le lendemain, il me dit qu'il avait fait des perquisitions, qu'il s'était adressé au cardinal Tolomei, par lequel il avait été entièrement rassuré; il m'ajouta plusieurs preuves que ce cardinal lui avait données de l'amitié du cardinal Conty pour les jésuites. De là, il me fut aisé de conclure que les cardinaux Corradini et Tolomei étaient favorables au cardinal Conty». De Rohan demanda à être assuré de la bonne doctrine de Conti par le cardinal Fabroni. «On me promet de lui en parler sous le plus grand secret, on m'a tenu parole et on est venu me rendre compte que le cardinal Fabroni regardait l'accusation dont il s'agissait comme une noire calomnie, et que son témoignage était d'autant moins suspect qu'il trouvait plusieurs difficultés à concourir à l'élection du cardinal Conty. De là, je conclus que, quant à présent, le cardinal Fabroni n'est pas pour le cardinal Conty.» — «J'ai eu deux conversations avec l'homme de confiance du cardinal Conty. Je crois pouvoir assurer Votre Altesse Royale, si tant est qu'on puisse assurer de quelque chose en ce monde, que, sur l'affaire de la Constitution, on suivra les derniers errements où était le feu pape, à moins que l'on ne trouve de concert quelque chose de mieux à faire, et que cependant, si l'on ne convient de rien, la cour de Rome demeurera tranquille une bonne année et demie au moins, pour nous donner le temps de calmer les esprits et de les rendre plus dociles et plus souples.»

— *Le sieur de la Chausse à Mgr (de Cambrai).* Le 3 mai. «Le parti du cardinal Conti se soutient et se fortifie journellement. Les jésuites s'opposent vivement à son exaltation dans la crainte qu'il ne soit pas favorable à leur société ni à leur doctrine. On prétend que, pour les rassurer, il leur a

donné un blanc signé par lequel il s'oblige à ne les point inquiéter sur leurs sentiments, et que, pour les porter davantage à ne pas traverser son élection, l'ambassadeur de Portugal a été trouver leur général et lui a engagé la parole du roi son maître pour caution de celle de Son Eminence. M. le duc de Poli, frère de ce cardinal, a été visiter la princesse de Piombino et l'a assurée que les différends de la princesse Ruspoli, sa nièce, avec elle, n'altéreront jamais la bonne intelligence que sa maison souhaite d'entretenir avec la sienne, et que l'exaltation de son frère, si elle réussit, lui fournira les moyens de lui en donner les marques les plus authentiques. Ce duc et le prince de Ruspoli ont été faire les mêmes protestations à M. de Saint-Georges et lui ont fait envisager les plus considérables avantages sous un pontificat qui se fera une loi de lui marquer la vénération qui lui est due. Le cardinal Pamphile paraît le plus échauffé dans cette négociation; il n'épargnera ni argent, ni promesses, et il a déjà offert à un cardinal connu de Votre Excellence de lui céder une somme de douze mille écus, dont il est son créancier, et il poussera les offres plus loin s'il trouve de la résistance, comme je dois le croire. Le cardinal Albani est sollicité par l'ambassadeur de Portugal de concourir avec ses créatures en faveur de ce cardinal, et il lui offre pour cet effet la protection de la couronne avec une pension de huit mille écus. Le cardinal Barberini est dans son parti avec plusieurs de ses amis, et on présume qu'il pourra être secrétaire d'Etat. Le bruit est que l'Espagne, qui pourrait lui être contraire par rapport aux engagements qu'il a avec l'Empire et le Portugal, lui accorde son consentement par l'entremise du duc de Parme, qu'on dit être son allié, et qu'il promet de grands avantages pour M. Acquaviva, neveu du cardinal de ce nom. — La plupart des zélants amis des jésuites lui sont opposés par le motif qu'ayant fait paraître des sentiments contraires à la doctrine de la Société, ils craignent qu'il ne la fronde en accommodant l'affaire de la Constitution d'une manière qui ne lui serait pas avantageuse. Il y a lieu de croire que la division règne dans leur parti, parce que, ayant tous les jours trente-quatre à trente-cinq suffrages qui ne portent sur personne et se donnent *nemini*, ils suffiraient pour faire le pape s'ils étaient unanimes...» — Le cardinal Pignatelli vient d'entrer au Conclave. Il y est venu quoique

souffrant, à cause des espérances qu'on lui a données. Il est soutenu par le cardinal Althan, dont le frère a épousé une de ses parentes. « On assure que tous les zélants lui sont contraires et que le cardinal Acquaviva lui donnera une exclusion formelle au nom du roi catholique. »

— *Le cardinal de Rohan à Son Altesse Royale*. Le 4 mai. Les dix voix que le cardinal Corsini vient d'obtenir ne sont pas sérieuses; le cardinal Pignatelli va être mis sur les rangs, « mais on prétend qu'il n'y sera pas longtemps sans être coulé à fond ». — « Le cardinal Otthoboni sera pour nous dans la conclusion; cependant, à bon compte, il nous traverse chaque jour, quoique je le ménage au delà de ce que je puis vous dire. De moment en moment, ce sont des tracasseries, des légèretés, des faussetés même, qui me reviennent et qui sont de sa façon. Heureusement cela prend peu et ce peu est aisé à détruire... Le cardinal Albani est d'un caractère bien différent, mais s'il a de la droiture, si son cœur est à nous, il n'est pas capable d'une certaine fermeté. Il n'a pas l'habileté que je lui désirerais. Il parle trop quelquefois, et ses créatures ne lui sont pas bien fidèlement attachées. En général, tous les Italiens sont las du joug qui les opprime, mais la peur est ce qui les domine. Ils nous regardent comme les seuls qui pouvons les secourir, mais ils se bornent à de simples vœux et ne font aucun pas qu'ils ne le puissent faire avec impunité. » — Le cardinal demande qu'on lui envoie ses appointements; ses carrosses seuls lui coûteront 20,000 écus romains. — Le cardinal de Polignac a écrit une lettre pour expliquer pourquoi il ne vient pas au Conclave; il met en avant son indigence. Rohan trouve que le sacré-collège ne se rendra pas à cette raison ¹⁾.

— *Dépêches de l'évêque de Sisteron*, du 5 mai: — *au roi*: l'évêque se plaint que l'abbé de Gamaches traverse les projets du cardinal de Rohan, qu'il s'oppose à l'élection du cardinal Conti, etc.; — *à Dubois*: le cardinal de Rohan fait chaque jour des chefs d'œuvre, il travaille dans les intérêts de Mgr de Cambrai, et il finira par triompher des difficultés,

¹⁾ Le T. 627 contient un document (p. 249) où le cardinal de Polignac est traité de « dissipateur vivant ».

malgré M. de Chavigny, qui « fait bien mal » ; — à *M. Pecquet* : les cardinaux de Rohan et Gualterio cherchent à obtenir de Conti la promesse qu'il donnera le chapeau à S. A. R. avant tout autre. « Le cardinal Conti ne veut signer cet écrit que lorsque nous aurons donné un écrit au roi d'Angleterre, par lequel nous nous engagerions de lui faire payer ses anciennes pensions qu'il percevait de la France. » L'évêque de Sisteron combat cette exigence ; son opposition a fait de l'effet ; le roi d'Angleterre se contente d'une espérance qu'on lui donnerait verbalement de le faire secourir ; — *autre à Dubois* : « Les mouvements du Conclave sont actuellement très vifs. Ils vont le devenir encore davantage d'un jour à l'autre. C'est tout de bon qu'on va porter de part et d'autre les intérêts de ceux qu'on souhaite, et s'il m'était permis d'en juger par les apparences, l'Espagne va couler à fond le cardinal Pignatelli, les Albani vont traverser le cardinal Gozzadini, et peut-être que l'ancien collègue et les zélants nous aideront à cela dans l'espoir qu'ils pourront réussir au cardinal Spada ; toutes les Couronnes se déclareront contre ce dernier, et pour lors on reviendra au cardinal Conti, en faveur duquel on finirait, car je ne vois presque aucune disposition à faire un dépôt. »

— *Le cardinal de Rohan au roi*. 5 mai. Il résistera aux avances du cardinal d'Althan en faveur de Pignatelli, et Althan alors se rabattra sur Conti. Donc il est possible que Conti, qui s'appelle Michel, soit élu jeudi prochain, jour où l'on fête « l'apparition de St-Michel ».

— *Le cardinal de Rohan à Mgr (Dubois)*. 7 mai. « Enfin je viens d'obtenir que le frère du nouveau pape ne sera point cardinal sans vous ; lequel nouveau pape vous destine un des trois chapeaux vacants, sans que vous soyez obligé d'attendre ni d'autres vacances, ni une pleine promotion. » C'est un succès. « Adieu, Monsieur, je suis excédé de fatigue ; je vas me préparer par un peu de repos à celle de demain. »

— *Le cardinal de Rohan au roi*. 7 mai. « Le cardinal Conti sera élu pape demain, et c'est à vous qu'il devra en grande partie son exaltation . . . Je suis persuadé qu'il en sera reconnaissant. Il n'ignore rien de ce que j'ai fait pour lui. On

le sait par des voies non suspectes et accréditées. Un de ses conclavistes qui a une grande autorité sur son esprit, m'est venu voir plusieurs fois la nuit sans que personne en sût rien. On m'a donné sur les affaires de l'Eglise les assurances les plus positives que l'on se comporterait avec patience, douceur et modération, qu'on ne refusera de concert avec V. M. (*sic*), qu'on cherchera les moyens de terminer tout à l'amiable, et nommément qu'on se portera aux vues que M. le Régent avait approuvées et que le feu pape suivait dans les derniers temps qui ont précédé immédiatement sa mort. On m'a fort assuré aussi, Sire, qu'on aurait un grand attachement pour V. M. et pour les intérêts de sa couronne . . . »

— *L'abbé de Tencin à l'archevêque de Cambrai.* « Du Conclave, le 7 mai 1721. Vous trouverez deux écrits, Monseigneur, traduits et chiffrés de ma main; on m'a donné si peu de temps qu'il ne m'a pas été possible de mieux faire. Vous ne devez pas douter que M. le cardinal de Rohan ne fasse tous ses efforts pour garder ce papier le moins qui se pourra. Le hasard a fait que, m'étant logé dans une cellule vacante, je me suis trouvé le plus proche voisin du cardinal Conti, qui sera demain élu pape; j'avais déjà commencé à faire liaison avec lui et avec son conclaviste, et de me mettre à portée de lui insinuer des choses convenables, et même de le faire dans la suite, car je ne songe point à m'en retourner qu'avec M. le cardinal de Bissy, qui compte rester à Rome jusqu'au mois de septembre. Je vous supplie, Monseigneur, de me regarder toujours comme l'homme du monde qui vous est le plus respectueusement et le plus tendrement attaché. L. D. T. » — Le premier de ces deux écrits, N° A, est le projet du cardinal Albani, c'est-à-dire les conditions qu'il exigeait de Conti pour assurer son élection. Il contient à peine six pages. Voici le second, N° B, qui est un peu plus long, et qui en contient la substance plus détaillée: « Pacte ou contrat pour l'élection, envoyé de Rome le 7^e mai 1721, reçu le 15. — Chiffre de réserve, N° B. — Comme la situation présente du Conclave rend l'élection d'un pape souverainement difficile, attendu l'importance de plusieurs affaires qui sont demeurées pendantes par la mort imprévue du pape Clément XI de sainte mémoire et surtout de deux qui regardent la France, lesquelles étaient

déjà assez avancées ; — afin de contribuer à une bonne élection, et de l'autre pour donner des marques de l'extrême estime que l'on a pour son Eminence, on lui représente l'état de ces deux affaires, et on la supplie de vouloir donner son sentiment sur ce qu'elle estime que le pape futur peut et doit faire sur ces deux affaires, pour remplir dignement son devoir.

« La première affaire est celle de la Constitution, à l'égard de laquelle on demande du temps jusqu'à la majorité du roi. Quand on demande du temps, on ne prétend (pas) pour cela une totale inaction ; au contraire, on suppose que l'on doit faire tout ce qui sera possible pour terminer à l'amiable cette grande controverse, avec des démarches et conformes à celles que le pape défunt avait projetées pour soutenir la dignité du Saint-Siège, et qu'il avait fait communiquer à M. de Sisteron, et non pas les démarches qui, en aigrissant les choses, pourraient rendre la religion en France d'une beaucoup pire condition qu'elle n'est.

« Sur quoi il faut remarquer deux choses : la première que le pape, voulant faire des démarches violentes, à peine le temps de 18 mois lui suffirait-il pour s'instruire, pour préparer et consulter la matière ; d'où il suit qu'il devrait accorder ce délai d'autant plus facilement que ce délai serait de nécessité et non pas de choix ; — la deuxième, que le roi très chrétien étant élevé avec des sentiments vraiment catholiques et pleins de respect pour le Saint-Siège, quelque résolution que l'on prenne, elle sera certainement appuyée avec plus d'autorité par S. M., quand le roi tiendra lui-même les rênes du gouvernement, parce que, quelque grande que soit l'autorité du régent, le roi lui-même agissant directement, mais toujours sous la direction et l'impression de Mgr le Régent, pourra beaucoup davantage.

« La seconde affaire est la demande que l'on fait au nouveau pape de la part de la France, qu'il tienne la promesse du défunt de faire cardinal M. l'archevêque de Cambrai. Les mêmes motifs durent encore, qui engagèrent le pape à promettre cette promotion, par le billet qui est ci-joint sous la lettre A. Le premier motif qui induisit Sa Sainteté à faire cette démarche fut celui des grands intérêts qu'a le Saint-Siège dans le prochain futur Congrès de Cambrai, puisqu'on ne

traite pas de moins que de la souveraineté de Parme et de Plaisance, et de la possession du duché de Castro et Ronciglione. Avoir pour cela la bienveillance d'un ministre qui aura une si grande part, pour ne pas dire qui sera l'arbitre de ce qui se traitera dans ledit Congrès de Cambray, fut estimé par le pape Clément XI un très grand avantage et tel qui méritait l'engagement même de plus d'un seul chapeau. Le second motif fut celui du chevalier de St-George, lequel, ayant été négligé dans la dernière promotion, demandait avec toute justice la compensation; et bien que M. l'archevêque de Cambray ne doive pas être fait cardinal à la nomination du chevalier de St-George, toutefois le chevalier de St-George ne fera d'autre instance et se déclarera satisfait de sa promotion, et l'on doit faire attention qu'il s'agit d'un prince qui a si bien mérité de la religion catholique et que tout grand Pape doit se faire un plaisir de satisfaire, surtout dans les choses qui sont du service et même de l'intérêt du Saint-Siège.

«Le troisième motif regarde la grande charge qu'aura le pape pour soutenir le même roi; au lieu que la promotion de M. l'archevêque de Cambray au cardinalat étant faite, aussitôt Mgr le Régent aidera le chevalier de St-George avec des pensions considérables, comme on lui avait fait espérer lorsque S. M. sortit d'Avignon, de manière que S. S. ne sera plus obligée sinon à l'assignation de douze mille écus par an que lui payait le pape défunt; ce qui n'est pas un petit avantage dans la détresse présente de la Chambre, et n'ôtera pas une médiocre inquiétude à celui qui doit succéder au pape mort. Les promesses des susdites pensions seront si assurées que le chevalier de St-George en sera pleinement satisfait.

«On ajoute à tout cela le bien que la religion peut espérer en France, et le prix qui est dû à celui qui a tant contribué à tout ce qui s'est fait jusqu'à cette heure, outre le consentement qu'on a eu de l'empereur et du roi d'Espagne de ne demander ni prétendre aucune compensation pour la promotion susdite, ce que le pape défunt voulait sur toute chose pour préliminaire, comme il conste par sa promesse, de sorte que le pape, au commencement de son pontificat, pourra gratifier trois grands princes avec un seul chapeau. Mais les intérêts du Saint-Siège dans le futur Congrès étant très urgents, on observe que M. l'archevêque de Cambray étant revêtu de

la dignité de cardinal, il sera plus en état de soutenir la cause du Saint-Siège, de défendre ses droits, de promouvoir ses avantages; et à raison de l'obligation qu'il aura par cette dignité, il trouvera moins de contradictions et en France et auprès des puissances étrangères, lesquelles prendront en bonne part les représentations qu'il pourra faire, et les démarches fortes et vigoureuses qu'il fera pour la cause de l'Eglise, (celle-ci) étant alors regardée comme la sienne propre; et pour cela on fait instance à ce que M. l'archevêque de Cambrai soit compris dans la promotion que le pape fera des trois chapeaux vacants, dont deux le sont déjà, et le troisième vaquera par l'élection du pape, sans attendre d'autres vacances, ni une pleine promotion, et dans cette vue la promotion sera avancée le plus que se pourra.

«Après avoir considéré l'état des deux affaires susdites et l'espérance du bien que l'on peut croire prudemment qui en résultera à l'Eglise et au Saint-Siège, en se conformant aux susdites raisonnables réflexions, je suis d'opinion que quiconque sera élu pape peut et doit y condescendre.»

— *Le cardinal de Rohan à Dubois. 7 mai 1721.* Le cardinal Althann lui a proposé de faire pape le cardinal Pignatelli. Rohan lui a dit qu'il n'avait pas d'instruction en faveur de Pignatelli; que celui-ci serait très combattu par le cardinal Aquaviva et exclu par l'Espagne. Althann s'emporta contre Aquaviva, dit qu'il saurait bien arrêter ses menées, et finalement consentit à ne pas exposer Pignatelli à une exclusion de la part du cardinal Aquaviva. Rohan discuta ensuite avec Althann les cardinaux qui étaient proposés, Corsini, Paracciani, Conti, Gozzadini; bref, on s'arrêta à Conti, on en fit part au cardinal Albani, «qui dès lors a commencé d'agir assez à découvert». Rohan a demandé à Albani de fixer avec Conti le choix de ses ministres. On lui dit que le frère du cardinal Conti sera ministre, M. Riviera secrétaire des chiffres, le cardinal Orrighi dataire. On cherche à caractériser le nouveau pape, en disant: *Princeps militiæ cœlestis, gladius evaginatus.* Conti s'appelle Michel!

— *Compliment au nouveau pape, joint à la lettre du cardinal de Rohan du 7 mai 1721:* «Video faciem tuam, B. P.,

tanquam faciem Angeli annuntiantis pacem, annuntiantis bona. Ecce dux factus es et rector populi infiniti. Incurvantur ante te fratres tui, filii inelyti matris tuæ romanæ Ecclesiæ. Benedictus Dominus Deus qui dedit te sedere in solio Petri videntis (*sic*) oculis meis. Sit ille maledictus qui tibi maledixerit, et qui benedixerit tibi benedictionibus repleatur.»

— *Le cardinal de Rohan à Monsieur.* Même date. « Nous avons cru, immédiatement après le scrutin du matin, devoir aller présenter nos hommages à M. le cardinal Conti, M. le cardinal Aquaviva, M. le cardinal Gualterio, M. le cardinal de Bissy et moi . . . M. le cardinal Althann a suivi notre exemple à la tête des cardinaux allemands. » « Le cardinal Conti m'a chargé d'assurer le roi de sa vive reconnaissance et de l'attachement qu'il avait toujours pour sa personne et pour les intérêts de sa Couronne, et qu'il ne perdrait jamais aucune occasion de mériter sa bienveillance ; il m'a dit ensuite qu'il devait beaucoup à S. A. R. et qu'il ne l'oublierait jamais ; il m'a raconté sa conversation avec le cardinal Otthobon . . . J'ai été écouté avec bonté, et j'ai lieu de croire que nous trouverons au moins auprès de lui ce que nous pouvions espérer du pape dernier mort. Je ne puis assez vous dire combien le cardinal Albani s'est bien conduit. M. le cardinal de Bissy ne m'a rien laissé à désirer. » Le cardinal loue ensuite les conclaveurs français : l'abbé de Ravannes, M. Viviant, l'abbé Tancin (qu'il propose pour l'épiscopat), l'abbé de Vauréal. « Je donne demain à dîner dans la cellule de M. le cardinal de Noailles aux cardinaux Aquaviva, Gualterio, Otthobon, Althann, Bissy, au frère du nouveau pape, aux deux frères du cardinal Albane, à M. le duc de Tallard, à l'abbé de Rohan et à M. de Sisteron. Nous irons ensuite conduire le pape à St-Pierre, et de là chacun chez nous . . . »

— *Le cardinal de Rohan au roi.* Le 8 mai 1721, à une heure après midi : « Dieu vient de donner à son Eglise un successeur de Clément XI dans la personne de M. le cardinal Comty . . . Le nouveau pape a pris le nom de Innocent XIII. »

— *L'évêque de Sisteron à Monseigneur (Dubois).* 8 mai 1721. Il aurait voulu qu'il ne fût pas question du roi d'Angle-

terre dans la nomination de Monseigneur au cardinalat; le cardinal Gualterio l'a assuré que ce prince ferait tout ce que nous voudrions et qu'il s'en chargeait. L'évêque de Sisteron aurait préféré que la chose fût terminée avant l'élection de Conti; il veillera à ce que tout se passe bien.

— *Le même au même.* Même date. Conti vient d'être élu pape. « Il est le treizième de sa famille qui aient (*sic*) été assis sur le trône des successeurs de St-Pierre. C'est ce qu'on appelle un bon homme, sans prétendre néanmoins que cette expression donne la moindre atteinte à l'idée qu'on doit avoir de son bon sens. Je le crois sage et modéré; par-dessus tout, je le crois très porté pour la paix de l'Eglise et très éloigné de fomenter les troubles qui l'ont agitée dans ces derniers temps... Il a fallu précipiter l'élection pour éviter des dangers et des embarras capables de déranger toutes nos mesures. La fête de l'apparition de St-Michel, dont M. le cardinal Conti porte le nom, a servi de prétexte à cette grande diligence dont on vient d'user; c'est ainsi que les moindres choses finissent souvent les plus grandes affaires... »

— *L'évêque de Sisteron au roi.* 8 mai. Le cardinal Conti vient d'être élu pape. « S. S. m'a paru contente de mes petits soins en sa faveur. » Grand éloge du cardinal de Rohan.

— *Le roi à l'évêque de Sisteron.* 9 mai. « Le cardinal Conti est un de ceux que je verrais avec le plus de satisfaction remplir le Saint-Siège. »

— *Le Régent au cardinal de Rohan.* 10 mai. Il le remercie du zèle, de l'intelligence et de l'éclat avec lesquels il soutient au Concile la dignité de la France. Il avoue qu'il hésite entre Innigo, Caraccioli, Conti et Paracciani. Il leur préférerait encore Cornaro. « Je préférerais Cornaro à tout autre; mais si le cardinal Albani se fixe à Innigo, à Caraccioli et à Conti, il faut tâcher de porter le cardinal Albani à donner la préférence au dernier, pourvu que vous soyez content des assurances qu'il pourra donner d'exécuter sincèrement les mesures que vous croirez qu'on peut prendre pour rétablir une parfaite union entre le Saint-Siège et le clergé de mon royaume. »

Le public annonce l'élévation de Conti comme l'ouvrage de la Cour de Vienne, avec la participation du Portugal. Néanmoins, si les cardinaux français le préfèrent à tout autre, la Cour de France fera déterminer les cardinaux espagnols à voter aussi pour lui. «La Cour de Vienne est dans un mouvement extraordinaire et a plus d'application pour ce Conclave qu'elle n'en a jamais eu pour aucun.»

— *Extrait d'un Mémoire non signé et daté du 13 mai, sur les intrigues du Conclave.* «Le cardinal Conty était nonce à Lisbonne au commencement de la guerre d'Espagne et dans le temps que le roi de Portugal était pressé par l'empereur et par la France de se déclarer pour l'un ou pour l'autre parti. Le nonce détermina ce prince à suivre celui de l'archiduc et servit ainsi la Cour de Vienne . . . L'empereur lui sut bon gré de cette négociation, et, le nonce étant devenu cardinal, les Allemands le regardaient comme un homme dévoué entièrement à la Cour de Vienne. Le pape Clément XI étant mort, on crut que cette Cour ne manquerait pas de l'appuyer. Le roi de Portugal, qui a toujours conservé pour lui beaucoup d'amitié, fit agir son ambassadeur, d'autres disent son argent; mais il ne faut pas le croire, et le bruit se répandit bientôt que Conty serait pape. En effet, depuis l'exclusion de Paulucci, il ne fut plus question que de Conty.» Les Allemands voulaient cependant faire pape Pignatelli, archevêque de Naples, «entièrement dévoué à la maison d'Autriche». C'est la France et l'Espagne qui réussirent à rallier l'Allemagne à Conty. «Le pape Innocent XIII est d'une maison très distinguée en Italie; elle tira son origine des comtes d'Anagni, Segni et Tusculum, d'où vient qu'on l'appelle maison Conty ou des comtes (de Comitibus). Il y a eu dix papes de cette famille: Serge II, Jean XI, Jean XII, Benoît VIII, Jean XVIII, Benoît IX, Innocent III, Grégoire IX, Alexandre IV et Innocent XIII. Celui-ci a deux frères, le duc de Poli Conty et Mgr. Conty, évêque de Terracine; une sœur, veuve du duc et prince d'Aquasparta. Les uns et les autres ont des enfants, et ces enfants en ont d'autres, qui en ont d'autres qui sont en état d'en faire d'autres, le tout faisant vingt-cinq personnes . . . Il a deux nièces, filles de son frère et de sa sœur: la première mariée au duc Sforce Cesarini, et l'autre au prince Ruspoli, de la maison des Capi-

succhi.» Conti fut fait cardinal le 7 juin 1717 et évêque de Viterbe; ainsi il est créature de Clément XI, et il fera sans doute du bien à la maison Albani, quoiqu'il n'ait pas eu lieu de se louer des procédés de Clément XI. « Il a la réputation d'être doué d'un naturel heureux, mais il paraît qu'il veut agir en *prince* et relever l'éclat de la tiare que son prédécesseur, dit-il, avait laissé obscurcir par des mains trop populaires. Il a refusé de signer la bulle qui défend aux papes de reconnaître leurs neveux.» « On accuse le pape d'être grand dormeur, ennemi des affaires, ami du repos et de la tranquillité, d'un esprit facile à suivre indifféremment toutes sortes de conseils; mais les hommes changent les mœurs, la papauté réveille.» Il a 66 ans, il est d'une santé et d'une complexion robustes. Il vient de nommer dataire le cardinal Corradini, et secrétaire d'Etat le cardinal Georges Spinola, auquel Althann aurait préféré Ruffo. Il a nommé pénitencier son frère puiné l'évêque de Terracine; secrétaire des brefs aux princes, l'abbé Scaglione, son conclave; vicaire de Rome, le cardinal Pautucci.

IV. Les commencements du pontificat d'Innocent XIII.

— *Dubois au cardinal de Rohan.* Le 10 mai 1721. « Quelque prière que l'on ait faite à M. l'évêque de Soissons pour suspendre pendant quelque temps la publication de ses deux lettres, il n'a pas jugé à propos d'attendre l'examen que S. A. R. avait chargé les évêques du Conseil de faire de ce livre, et le parti que S. A. R. prendrait sur leur rapport, et l'amour d'auteur l'a emporté. Il en a envoyé un exemplaire à M. l'évêque de Boulogne. Il en a fait distribuer une vingtaine d'exemplaires à Paris, et M. le chancelier a été un de ceux qu'il a gratifiés. Il en a donné un assez grand nombre dans la ville de Soissons et a permis à l'imprimeur de son diocèse d'en vendre quelques exemplaires aux étrangers. Sur quelques notes que M. Coüet avait faites sur cet ouvrage à l'insu de M. le cardinal de Noailles, M. l'évêque de Soissons a eu la complaisance de changer quelques mots par des cartons, ce qui n'a point fait changer le sentiment unanime de tous ceux qui ont lu l'ouvrage, qui ont cru qu'il y aurait de l'imprudence de publier dans les conjonctures présentes cet écrit, qui

pouvait mécontenter également Rome et M. le cardinal de Noailles. D'abord que cette Eminence eut avis qu'on le distribuait, elle en envoya acheter un exemplaire; et, après l'avoir lu, elle vint déclarer à S. A. R. que, si cet ouvrage devenait public, il allait y répondre et s'expliquer sur les sentiments que M. de Soissons lui attribuait, qui n'étaient pas les siens. Il n'était pas difficile de voir dans quelles extrémités un éclaircissement de la part de M. le cardinal de Noailles sur son acceptation allait nous jeter. S. A. R. fit tous ses efforts pour le retirer; on fit saisir toute l'édition de l'ouvrage, et on la fit porter chez le curé de St-Sulpice. L'évêque de Soissons fut prié de retirer les exemplaires qu'il avait distribués dans son diocèse, et quoique cela ne lui fût plus possible, on fit toutes les démonstrations qui pouvaient calmer M. de Noailles, qui, bien loin d'être entièrement apaisé, voudrait qu'on supprimât par un arrêt cet ouvrage comme contraire au silence prescrit par la déclaration du roi. M. l'évêque de Soissons paraît ne pas s'en soucier et même y consentir, mais on ne peut pas exposer le nom de l'évêque de Soissons à l'animosité du parlement contre lui; et depuis l'arrêt contre la liste des renouvellements d'appel, il y aurait de l'imprudence de s'attendre aux moindres secours de sa part, au sujet de la Constitution. Si l'on persiste donc à demander que cet ouvrage soit supprimé, il ne pourra l'être que par un arrêt du Conseil, et en même temps on supprimera par de semblables arrêts tous les autres écrits qui ont paru depuis la déclaration du roi, qui défend que l'on renouvelle ces disputes. A la dernière assemblée du *prima mensis*, un jeune docteur, nommé Rolin, qui demeure à St-Magloire, dénonça à la Faculté des propositions tirées de l'ouvrage de M. l'évêque de Soissons, et la Faculté nomma douze commissaires pour les examiner. Vous jugez bien, Monseigneur, que, sans un bonheur qu'on ne peut guère espérer, l'impatience de M. l'évêque de Soissons va donner lieu à beaucoup de démarches et d'ouvrages échauffés. Dieu veuille que cela ne produise aucune division considérable. S. A. R. a souvent fait réflexion sur la prudence du conseil que Votre Eminence avait donné à M. l'évêque de Soissons de suspendre encore pendant quelque temps la publication de ses dissertations. On emploiera toutes les voies de douceur tant auprès de M. le cardinal de Noailles qu'avec M. de Soissons pour empêcher

les suites de cette imprudence. Le dénonciateur Rolin, qui n'est qu'un prête-nom des Pères de St-Magloire, sera exilé par ordre du roi, et on défendra la Faculté d'assembler les commissaires pour l'examen des propositions dénoncées. Quelque attention que l'on ait à la conduite des docteurs de ce corps, on ne peut plus leur faire exécuter de bonne foi aucun ordre, et leurs assemblées se passent ou en tumultes, ou en subterfuges pour éluder tout ce qu'on leur prescrit. On va essayer si moins de ménagement et plus de rigueur auront plus d'effet. On va priver de toutes les fonctions de la Faculté Quinot, ex-syndic et conscripteur, Eudes, Desmoulins, curé de St-Jacques du Haut-Pas, Boucher, vicaire de St-Etienne du Mont, et Dame-reau, vicaire de Sainte-Marguerite. »

— *Le cardinal de Bissy*. Rome, le 12 mai 1721. « Je ne peux m'empêcher, Monsieur, de vous faire mes plaintes sur l'imprimé qui a pour titre Relation de l'interrogation de M. l'abbé Daspheld, dont on nous a envoyé des copies et dont il y en a de répandues ici; rien n'est plus contraire à la religion, à l'autorité de l'Eglise et à celle du roi; car il attaque également la Bulle reçue de toute l'Eglise et la dernière déclaration du roi enregistrée dans tous les parlements; il est de la dernière conséquence qu'un procédé aussi extraordinaire paraisse, suivi d'une marque d'indignation de la part de Mgr le Régent, et qu'un homme aussi dangereux que l'abbé Daspheld soit fort éloigné de Paris, sans quoi l'on croirait ici que le gouvernement est tout à fait indifférent pour ce qui regarde la Constitution, ce qui ne conviendrait certainement point pour toute sorte de raisons . . . »

— *Lettre du cardinal de Rohan*. Rome, 15 mai 1721. « J'ai remis à M. le cardinal Albani les lettres de protection dont S. A. R. m'avait chargé pour lui et pour M. son frère, ainsi que les trente mil écus qui lui avaient été promis. » Rohan demande des secours pour le frère du cardinal Albani: « il se peut faire que le nouveau pontificat ne soit pas long; le pape est sujet à des rhumes violents; si nous venions à le perdre, le cardinal Albani, ménagé et soutenu, nous serait d'une grande ressource . . . Je vous prie de suivre l'affaire des Bénédictins; elle est importante; vous les tenez, ils ne pour-

ront plus reculer; M. le cardinal de Noailles vous prêtera secours¹⁾.» Rohan dit que la France a, à Rome, trois pensionnaires mal famés, dont la conduite est criminelle, et que les Français à Rome sont divisés.

— *Le cardinal de Rohan à Dubois.* Il l'assure qu'il sera cardinal sous peu; qu'il en a l'assurance du cardinal Albani, de l'abbé Scaglione, et que le nouveau pape ne manquera pas à ses engagements.

— *Le cardinal de Rohan au roi.* Le 20 mai. «Le cardinal Spinola a chargé M. de Sisteron de me dire qu'il me tiendrait toutes les paroles que le cardinal Albani m'a données. Si cela est, comme je l'espère, il nous laissera peu de choses à désirer.» Dès avant la fin du Conclave, le cardinal d'Althann et le comte de Kinski ont été en mésintelligence. «Le cardinal d'Althann n'est pas aimé, il n'a pas les vœux pour lui.» A la cérémonie de son couronnement, le pape a donné au cardinal de Rohan des témoignages de sa bonté et de sa bienveillance. C'est le cardinal Corradini qui est dataire; il a promis à Rohan de travailler à l'exécution des partis qu'ils ont pris de concert. «C'est un homme capable; il pense bien, il est essentiellement juste; mais étant un peu dur et susceptible de préventions, il a besoin d'être ménagé et conduit.»

— *L'évêque de Sisteron au roi.* Le 20 mai. Le pape a été couronné le 18. Le cardinal Alberoni, qui n'ose encore se produire, a été le seul cardinal présent dans Rome qui n'ait pas assisté à cette cérémonie. L'ambassadeur de l'empereur et celui de la République de Venise, froissés de la place qui leur a été indiquée, n'y ont pas assisté. Le cardinal Althann et le comte Kinxski ont un gros démêlé; le motif est sans doute le suivant. Le cardinal ne veut pas reconnaître le cardinal Georges Spinola pour secrétaire d'Etat, et le comte Kinxski n'est pas de cet avis. On pense que le cardinal Althann obtiendra la vice-royauté de Naples et que le comte Kinxski restera à Rome

¹⁾ Le P. de Sainte-Marthe était suspect de jansénisme, et on cherchait à le faire influencer par le procureur général de son ordre. Celui-ci devait exhorter son ordre à la paix et au dévouement envers le Saint-Siège; les troubles qui se sont élevés dans le royaume au sujet de la bulle *Unigenitus* devaient cesser.

comme ambassadeur de l'empereur (de concert avec le cardinal Sinfuego, évêque de Catane). Les Allemands auraient voulu que le nouveau pape donnât la secrétairerie d'Etat au cardinal Rufo et non à Georges Spinola. Le peuple romain est content d'avoir un pape romain.

— *Dubois au cardinal de Rohan.* Paris, le 26 mai 1721. Il le loue d'avoir fait le pape et d'avoir dirigé le Conclave par sa sagesse. « Vous venez de remplir mes vœux; vous étiez un grand homme en France, mais j'ose vous dire que dans deux mois votre fortune a changé, et que vous êtes au-dessus de ce que vous étiez. » Dubois prie Rohan d'écrire « une Relation du Conclave que l'on puisse mettre dans le dépôt des papiers de la couronne ». Le cardinal de Noailles a appris avec joie l'exaltation du pape; il envoie à Rohan sa lettre de félicitation au pape; Rohan en fera l'usage le plus convenable; si l'on y répond, la réponse ne devra contenir aucune clause « qui donnât occasion aux mauvais conseils de l'agiter et de lui faire faire quelque mauvaise démarche ». — « Le Père de Sainte-Marthe, après avoir reçu la lettre du procureur général de la Congrégation, m'a écrit qu'il exécuterait exactement ce que votre Eminence lui conseille, comme elle le verra par sa lettre dont je vous envoie l'original. Au cas qu'il eût fait quelque difficulté, j'avais pris mes précautions avec M. le cardinal de Noailles et avec M. le chancelier et plusieurs autres personnes de leur confiance; mais je n'ai eu besoin d'aucun secours pour le déterminer à se rendre à votre conseil. Je m'éclaircirai avec lui demain pour savoir s'il est vrai que leur maison de St-Rémy de Rheims ait renouvelé leur appel comme on le dit. Je vais faire visiter pendant cette nuit toutes les imprimeries de Paris, sur l'avis qu'on m'a donné que le chapitre de la cathédrale de Tours faisait imprimer un renouvellement d'appel. »

— *Le même au même.* Même date. Dubois appelle le cardinal « Monsieur mon cousin ». Il le félicite et le remercie de son succès au Conclave. Le cardinal de Rohan peut annoncer au prince Charles Albani qu'il recevra une place dans l'ordre du roi, une pension de 20,000 livres qui lui sera régulièrement payée à Rome (10,000 livres tous les 6 mois). — « Je suis véri-

tablement touché des sages mesures que vous avez prises pour conduire à une fin pacifique l'affaire de la Constitution, et des offices que vous avez rendus à celui qui a exécuté mes ordres sous votre direction pour en préparer les moyens; vous me ferez plaisir de ne rien oublier pour terminer cette affaire particulière qui est devenue mienne.»

— *Le roi au cardinal de Rohan.* 26 mai. Il l'appelle «mon cousin». Il loue ses talents, son zèle, sa conduite, ses succès au Conclave.

— *Dubois à l'abbé de Tencin.* 26 mai 1721. «Vous avés toujours souhaité, Monsieur, d'être à portée de rendre service à un imbécile, vous y voilà; et vous vous y mettés, à ce que je vois, jusqu'aux oreilles. Dans la grippe qui vous a pris pour moy, je crois que vous avés satisfaction en travaillant selon votre cœur avec les personnes qui se portent à mon avancement avec tant de generosité, mais à la façon dont elles y vont, si vous etiés capable de jalousie, j'avoüe que vous auriés à souffrir, mais j'espere que vous continuerés à faire de votre mieux et à les laisser se tremousser si genereusement et si utilement pour moy. Au fond, je suis dans la situation la plus heureuse où je puisse jamais être, car on fera mon affaire sans que je m'en mesle, ou il est impossible qu'elle soit faite, et quand je serais un coquin, je dois être aussi content et aussi reconnaissant que s'ils m'avaient mis la calotte sur la teste. Faites ma cour à mon protecteur déclaré et toutes sortes d'amitiés à mes deux bons amis l'évêque de Sisteron et l'abbé de Ravannes, qui savent tenir leur coin aussi bien que gens qui ayent paru à Rome depuis longtems. M. le C^{al} de Rohan n'a pas perdu l'occasion de faire mention de vous dans une de ses Depesches à S. A. R., et je n'ai pas balbutié en lisant cet article. Je ne ferai que boiter et faire des faux pas tant que je ne serai point dedans ou dehors. Si je dois recevoir la grace que vous solicités, je souhaiterois fort que ce fût asses tost pour pouvoir rendre des services au pape et attirer à Son Em^{ce} un aveu du pape qu'Elle ne s'est pas interessée pour un ingrat. Mais quand on trouvera des difficultés pour une conclusion raisonnablement prompte, ma renonciation est toute preste, et je vous etablis mon Plenip^{re} pour la signifier.

Je vous supplie de faire ma cour à M. le C^{al} de Bissi que je respecte et honore tous les jours davantage. Si mon affaire pouvoit finir promptement et que M. le C^{al} de Rohan pût bientôt revenir, je crois, malgré tout ce qu'on peut vous écrire à Rome, qu'on ferait de bonnes choses ici, mais il est vrai qu'elles ne peuvent absolument se faire sans luy. Continués à m'aimer, non pas le plus longtems qu'il vous sera possible, mais toute votre vie, et si on vous faisoit regarder cette passion comme une maladie, je vous supplie de ne prendre jamais de rhubarbe si la rhubarbe peut vous en guerir. Pour moi, c'est pour le reste de mes jours, et je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu en me fournissant des encensoirs pour parfumer l'ambassadeur du grand Turc. En reconnaissance je vous garde du baume de la Meque, et je vous assure que vous n'aurés jamais d'ami qui soit plus parfaitement que je suis, Monsieur, votre, etc.»

— *Lettre du roi au pape.* 26 mai. Il félicite S. S. de son élévation à la papauté, et il signe: «Votre dévot fils.»

— *Dubois au pape.* 26 mai. Il félicite S. S. de son exaltation. «Votre illustre naissance vous rendait digne d'être souverain, et vos grandes qualités d'être chef de l'Eglise. J'ai l'honneur d'être du nombre des pasteurs qui ont un droit particulier à l'amour paternel de V. S., et je suis encore honoré d'un ministère qui me donne d'autres accès auprès d'Elle, et des occasions fréquentes et très précieuses pour moi de lui marquer le zèle ardent et le profond respect avec lequel je suis, très saint Père, de V. S. le très humble et très obéissant serviteur.»

— *Dubois à l'évêque de Sisteron.* Il fait ressortir que, s'il est cardinal avant le congrès de Cambray, il agira énergiquement dans l'intérêt du pape; que, s'il ne l'est pas, il aura moins de titre et d'autorité pour cela; il sera lié, parce qu'on pourrait le soupçonner de vouloir faire sa cour au pape et travailler dans des vues d'ambition personnelle.

— *Le Régent au pape.* 27 mai. Il le félicite de son exaltation et l'assure «de n'avoir rien plus à cœur que de faire

éclater son zèle pour la gloire et pour les intérêts du Saint-Siège, et l'attachement respectueux avec lequel», etc.

— *Le même au même*, pour le prier d'élever au cardinalat l'archevêque de Cambrai, faveur que le feu pape lui avait promise.

— *Le cardinal de Rohan au roi*. 28 mai. Le pape a indiqué ce matin un jubilé universel. Dans huit jours, il tiendra un second Consistoire, « où nous aurons le chapeau ».

— On apprend que le pape ne veut faire une promotion que d'un seul cardinal, son frère, et non l'archevêque de Cambrai. L'abbé de Tencin dit à Scaglione que, s'il en était ainsi, ce serait un soufflet donné au cardinal de Rohan, qui a écrit au Régent que son désir serait satisfait à la première promotion. Le cardinal de Rohan perdrait ainsi tout crédit, et ce serait tant pis pour le Saint-Siège. Et la Cour de France serait blessée. Scaglione ayant dit à Tencin qu'il aurait besoin de 500 pistoles pour achever son ameublement, Tencin lui a répondu : « Je suis sûr que la même Providence qui fera éclore la promotion de M. l'archevêque de Cambrai avec celle du frère du pape, pourvoira en même temps à l'ameublement de votre appartement. » Scaglione est « l'homme du pape ».

— *Le cardinal de Rohan à Dubois*. 28 mai. Il a fait ressortir à Scaglione que la joie de voir le frère du pape élevé au cardinalat serait bien amoindrie si l'évêque de Terracine est fait seul cardinal; que le mieux est de faire cardinaux le frère du pape et l'archevêque de Cambrai. — L'évêque de Sisteron et M. de Chavigny sont brouillés.

— *L'évêque de Sisteron à l'archevêque de Cambrai*. 28 mai. Il paraît que Don Alexandre Albani se détache entièrement de la France; mais ses deux frères, notamment le cardinal, sont plus que jamais dévoués aux intérêts de la Couronne.

— *Dubois au cardinal de Rohan*. 3 juin. Il félicite le cardinal de la gloire qu'il s'est acquise dans le Conclave et de « la vénération que toute la cour de Rome a pour S. Eminence ».

Le roi et S. A. R. ont félicité le pape de son exaltation. Le pape a écrit de sa main au roi pour la lui notifier. Le cardinal Spinola a écrit au roi et à S. A. R. — « Les appellants rebelles ont répondu aux lettres de cachet qui ont été expédiées contre quelques-uns d'eux par les listes ci-jointes d'un grand nombre de renouvellements d'appels dans les provinces. Ce qui faisant craindre qu'il ne s'y élève de nouveaux troubles de la part de quelques évêques et de presque tous les parlements, on a cru qu'on pourrait peut-être les prévenir par une lettre de S. A. R. aux évêques, et du secrétaire d'Etat aux procureurs généraux des parlements. Je souhaite que Votre Eminence les approuve, et qu'elles aient un bon effet. »

— Le 9 juin 1721, assemblée de Sorbonne, où les jansénistes ont des partisans qui renouvellent l'appel à un futur Concile. Le Régent et Dubois les combattent, et ils l'écrivent au cardinal de Rohan, pour qu'il en fasse part au pape et que le pape accorde enfin le chapeau à Dubois. Voir T. 629, p. 225 à 226.

— *Epistola septem episcoporum ad papam Innocentium XIII occasione Constitutionis « Unigenitus »*. 9 juin 1721. Ces sept évêques étaient : Caillebot de la Salle, Verthamont, Soanen, Colbert de Croissy, de Langle, de Caylus, Cassagnet de Tiladet. — P. 65—117, ms. latin et français.

— *Dubois au cardinal de Rohan*. 10 juin. Il presse le cardinal de hâter et de finir l'affaire du chapeau (p. 169—172).

— *Le même à l'évêque de Sisteron*. Même date. « Il y a eu quelques mouvements dans votre Chapitre pour l'acceptation de votre mandement touchant la Constitution *Unigenitus*, mais j'espère que nous les calmerons. Je prends des mesures pour faire cesser les contestations touchant les revenus de votre évêché, malgré la disposition des juges établis à Aix. » — « Attachez-vous à ce grand homme (le cardinal de Rohan, dans l'affaire du chapeau). Il vous rend justice, et il immortalisera ceux qui auront eu part à ses travaux. »

— *Le même à l'abbé de Tencin.* Même date. « Si l'abbé Scaglione est effectif, n'hésitez point à lui faire donner mille pistoles. »

— Curieux document, p. 154—157: *Projet de faire de l'Italie une république*, c'est-à-dire de déposséder l'empereur de ses possessions en Italie, et cela sous la protection de la France et de l'Angleterre.

E. MICHAUD.
